

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 31 Mai 2021

RESSOURCES HUMAINES

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite mettre à jour son tableau des effectifs sans supprimer d'emploi

Lors du prochain Conseil de Métropole du 4 juin, une délibération sera soumise au vote des élus pour entériner la mise en cohérence du tableau des effectifs de la Métropole qui souhaite garder la maîtrise de sa masse salariale.

Cette mise à jour concerne seulement 77 postes, soit moins de 1% des effectifs permanents métropolitains.

Il ne s'agit en aucun cas de suppressions d'emplois, mais bien d'une mise à jour des postes non pourvus et donc vacants ou des départs non remplacés.

Ce travail de rationalisation a été abordé avec l'ensemble des représentants syndicaux lors des comités techniques des 19 et 31 Mai derniers et concerne l'ensemble des territoires de la Métropole et des DGA centrales, sans distinction aucune.

Un comité technique de recours s'est tenu ce lundi 31 Mai au cours duquel l'administration et les élus, représentés par Martial Alvarez, Vice-Président de la Métropole, ont pu répondre aux questions soulevées.

La CGT ne doit pas confondre son rejet des lois nationales, et notamment celle du 6 Août 2019 sur la transformation de la fonction publique applicable à ce jour, et des enjeux locaux très différents.

La Métropole, dont les agents se sont montrés particulièrement exemplaires ces derniers mois dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, ne s'interdira évidemment aucun recrutement qui s'avérerait indispensable pour assumer ses missions et la continuité du service public.